

CHAPE FLUIDE CIMENT

KALKISS®

CHAPE FLUIDE CIMENT

La chape KALKISS® est un mortier autonivelant à base de ciment utilisé pour l'enrobage des planchers chauffants et la réalisation de sols en neuf ou en rénovation.

Produit préparé industriellement en centrale à béton sous certification QB et mis en oeuvre sur chantier par des applicateurs agréés EDYCEM membres du réseau ONDALISS® DES SOLS.

La chape KALKISS® répond aux exigences des règles professionnelles.

LES + PRODUIT

KALKISS®

Enrobage des planchers chauffants: PCEBT, PCRBT, PRE

Une planéité parfaite pour une finition de qualité

Optimisation des délais de mise en oeuvre

Compatible avec tous types de revêtement de sols

Pose du revêtement de sol directement après ponçage ou non,

(si cure SP) selon vérification de l'état de surface du support

Accessibilité rapide des sols : circulation à partir de 48h après le coulage et mise à disposition des locaux au second oeuvre après 72h

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES



Classe UPEC **U4P4E3C2**

Résistance mécanique : **C20F4** Joints de ractionnement tous les 80 m²

cf §10.5.4.2 des règles professionnelles

Et **tous les 40m2** sur plancher

Densité 2.1 T/m³ Norme Européenne EN13813, supportant des cloisons de **150kg/ml**

NOTRE DÉMARCHE VITALISS®

La chape KALKISS® s'inscrit dans notre démarche Vitaliss®.

vitascore



Possibilité d'être armée de fibres métalliques ou de macrofibres en fonction de la nature du support

Produit de cure EDYCEM SP disponible en option

DOMAINE D'APPLICATION

La chape KALKISS® s'applique exclusivement pour les sols en intérieur.

Classement UPEC: U4P4E3C2

Chape destinée aux coulages hors et sur plancher chauffant nécessitant une mise en œuvre rapide et une planéité parfaite telle que:

- les HLM
- les maisons individuelles
- les logements collectifs
- les locaux commerciaux
- les bâtiments publics et tertiaires

LA KALKISS® peut être appliquée en pose adhérente, désolidarisée sur polyane, ainsi qu'en pose flottante sur isolant thermique et/ou acoustique.

CONSEILS & PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



Le bâtiment doit être clos et couvert, vitrages posés Pas de courant d'air pendant au moins 24h



La chape KALKISS® doit être fibrée sur support bois, chape asphalte et enrobage de plancher chauffant (PCEBT, PCRBT et PRE)



Avant la pose du revêtement de sol, vérification du taux d'humidité résiduelle conformément aux règles de l'art



Cloisons séparatrices d'appartement terminées, ainsi que les cloisons en maconnerie de distribution et les doublages



Température du support et de l'atmosphère comprise entre +5°c et +30°C



L'ouvrage ne doit pas être considéré comme un sol d'usure. Il ne doit pas rester apparent et doit obligatoirement recevoir un revêtement de sol dans un délai maximum de 8 semaines



La surface du support doit être propre et sèche, dans le respect des règles professionnelles



Port des équipements de protection individuelle













ONDALISS® DES SOLS

Notre réseau d'applicateurs de chapes fluides





DE CHAPES FLUIDES CIMENT

EDYCEM: UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA RÉUSSITE DE SES APPLICATEURS

EDYCEM vous propose une large gamme de chapes fluides ciment de la gamme KALKISS®.

bénéficient de DTA délivrés par le CSTB.

Nos chapes répondent à la certification QB et

MISE EN OEUVRE DU PRODUIT

Formulée en centrale à béton sous certification QB, la chape KALKISS® est livrée sur chantier par camion malaxeur. La mise en oeuvre de cette chape **ne peut** être assurée que par un applicateur agréé EDYCEM, ayant reçu une formation spécifique théorique et pratique.

ETAPE 1

Préparation du support

Pose des bandes périphériques, de la couche de désolidarisation, des joints de fractionnement et du réglage des piges au laser

ETAPE 2

Coulage de la chape **KALKISS**®

Passage de la barre de nivellement et du balai débulleur. Pulvérisation d'un produit de cure NF

ETAPE 3

Finition

Élimination de la pellicule de surface par ponçage, avant la pose du revêtement de sol

EDYCEM - PA Le Point du Jours que Nicolas Sadi Carnot 600 MONT

edycem.fr

edycem.fr

